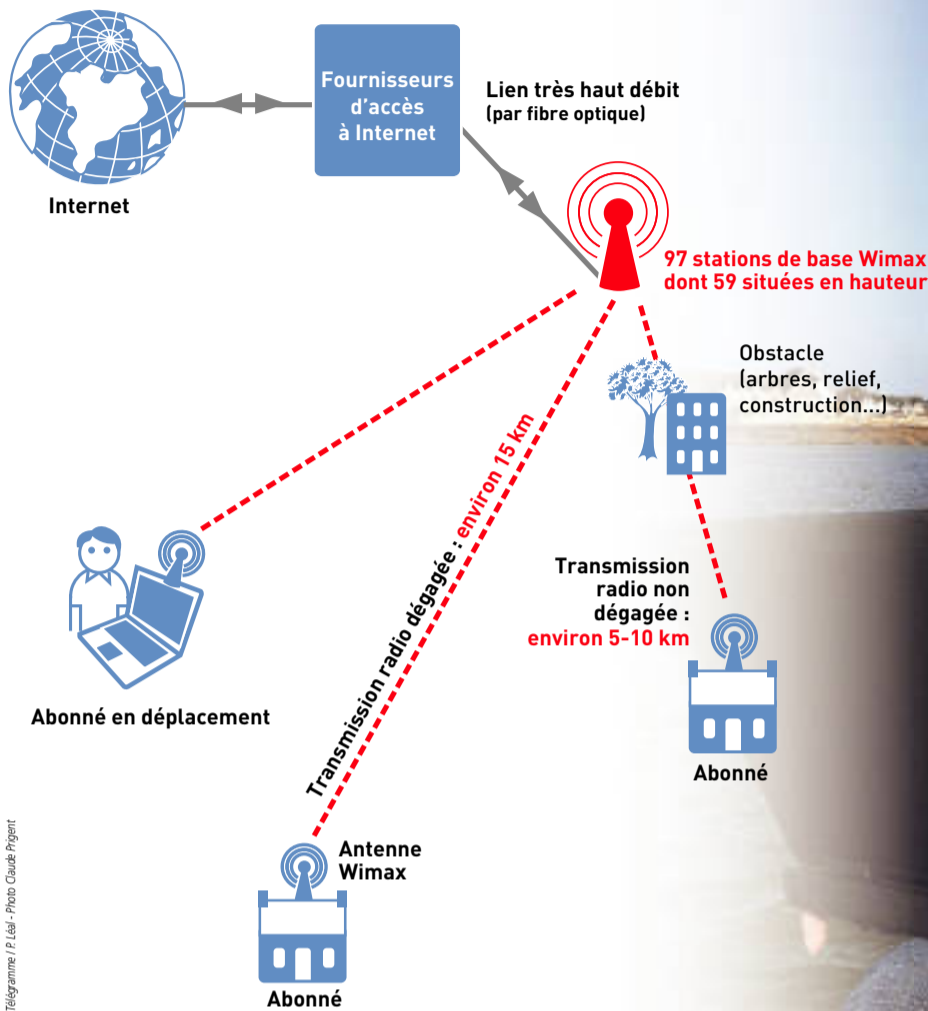


Haut-débit. Le Finistère fait-il le bon choix ?

Le conseil général du Finistère entend combler la fracture numérique en privilégiant le Wimax. Une technique sans fil de transmission via des ondes hertziennes que d'autres départements ont abandonnée au nom du principe de précaution. La nocivité des ondes faisant débat.

> Le principe du Wimax dans le Finistère



Le Télégramme / P. Lebl - Photo Claude Prigent

« Le Wimax, qui plafonne à 2 mégabits, semble être bridé dans la course au haut-débit. Il ne permet pas l'accès à des services comme la TV via internet ou la TV haute définition ».

Yann Bizien, président du collectif pour le haut-débit à la Pointe d'Armorique.

Repères

Wimax: Worldwide interoperability for microwave Access. Système de connexion internet par ondes hertziennes. L'utilisateur doit s'équiper d'une antenne le reliant au réseau.

Le plan finistérien prévoit de fournir à tous les habitants un débit minimum de 2 mégabits. Il comprend une boucle de fibre optique de 270 km, alimentant 97 stations Wimax, dont 59 points hauts d'émission.

Le Wimax est un système bien développé en milieu rural. Il l'est aussi dans de grandes zones urbaines. Au États-Unis, en Belgique ou encore à Taiwan, plusieurs grandes agglomérations ont opté pour cette technologie.

En France, 49 licences régionales ont été attribuées par l'Autorité de régulation des Télécoms (Arcep). C'est le groupe Bolloré Télécom qui en possède le plus (22) devant Altitude et HDRR. Plusieurs départements, dont le Finistère, ont réussi à obtenir leur propre licence. Au niveau national, ces promesses de déploiement ont peu été suivies d'effet. En 2009, seuls 20% de la surface des réseaux envisagés étaient couverts.

Le conseil général du Finistère s'est engagé à réduire la fracture numérique en couvrant les zones non éligibles au haut-débit. Comment ? En mettant le paquet sur le Wimax, une technologie basée sur un système de réception-émission antennaires. Comme le WiFi, mais en beaucoup plus puissant. Ce procédé qui, contrairement à la fibre optique, ne nécessite pas le creusement de tranchées et la pose de fourreaux, permet de couvrir assez rapidement un territoire en friches.

Récemment, les élus du département, à l'unanimité, ont décidé d'engager 15 M€ pour ce projet. Il prévoit le déploiement de 97 stations émettrices et devrait permettre à tous les Finistériens, dans un an et demi, de bénéficier d'un débit de 2 mégabits garanti. 40.000 lignes téléphoniques en seraient aujourd'hui privées. En parallèle, une boucle fibre optique de 269 kilomètres sera tirée pour préparer l'arrivée du très haut débit (lire ci-dessous).

Privés de télé !

Certaines voix s'élèvent contre ce programme. C'est le cas du collectif pour le haut-débit à la Pointe d'Armorique qui regroupe une dizaine d'associations du pays de Brest. « Le Wimax, qui plafonne à 2 mégabits, semble être bridé dans la course au haut-débit, déclare Yann Bizien, président du collectif. Il ne permet pas l'accès à des services comme la TV via internet ou la TV haute définition. De plus, la pollution électromagnétique, même si elle est plus faible que celle de la téléphonie mobile, reste un élément majeur de notre refus de cette technologie ».

Les membres du collectif restent vigilants. Sur leur secteur, au relief assez prononcé, le Wimax serait inadapté. Ils espèrent que c'est le NRA-ZO (noeud de raccordement des abonnés en zone blanche), proposé par France Télécom, qui sera retenu. Cette technique, très efficace, consiste à booster les connexions téléphoniques classiques en délocalisant le central dans un local installé à proximité des abonnés lésés.

Des départements font demi-tour

Dans l'Hexagone, de nombreuses collectivités ont décidé d'interrompre leur programme Wimax au profit du NRA-ZO. C'est le cas de la Drôme, où 380 antennes devaient être installées. Mais aussi de l'Indre-et-Loire, de la Corse, de la Somme, de la Vienne, de la Dordogne, de la région Auvergne...

Parfois au nom du principe de précaution. Certaines études réalisées sur la nocivité des ondes faisant froid dans le dos. Et incitant le milieu associatif à se mobiliser fortement. C'est le cas en Charente, où le collectif Sstop 16 porte le fer contre le conseil général. « Les antennes relais émettent des ondes pulsées en haute fréquence irrégulières et désordonnées qui peuvent entraîner des troubles », expliquait, il y a quelques jours, Danièle Chevrel, présidente de l'association, à nos confrères de Sud-Ouest.

Plus souvent, ce sont les questions de fiabilité et de rentabilité qui sont mises en avant. Ainsi, dans la Drôme, le Wimax s'est heurté au relief capricieux du département. Dans le Gard, le conseil général a attaqué en justice la société HDRR (filia-

de TDF) qui s'est désengagée de sa délégation de service public. Selon l' élu chargé du numérique dans le département, le programme, qui concernait 188 communes, n'était pas assez rentable pour les actionnaires.

Autre problème, et non des moindres, certains fabricants de matériels boudent cette technologie. C'est le cas de Nokia, Alcatel-Lucent et Nortel qui ont décidé de réduire considérablement leurs investissements dans ce secteur.

« Il y a un retard à la fois sur les équipements de réseaux et sur les terminaux, expliquait, il y a quelques mois à l'AFP Pierre Carbone, de l'Institut de l'audiovisuel et des télécoms en Europe (IATE). Des choses existent mais il manque des équipements à grande échelle et stables ».

Selon Axione, l'entreprise chargée de déployer le Wimax sur le département et dans les Hautes-Pyrénées, aucun problème de livraison n'a été rencontré jusqu'à présent. « Les industriels avec qui on travaille sont fiables. Pas de souci à avoir de ce côté-là ».

À présent, les principaux opérateurs mettent tous les espoirs dans le LTE ou Long Term Evolution, la future norme de réseau mobile de quatrième génération (4G). Un procédé qui permettrait d'atteindre avec son ordinateur les 80 mégabits. Voire plus. Soit l'équivalent de la fibre optique. Comme elle, le LTE permettrait de véhiculer des offres Triple Play (Internet, Téléphonie, Télévision). Seul inconvénient, la bande passante serait partagée par les utilisateurs présents dans une même zone.

Didier Dénier

« La fibre optique pour tous en 2017 »

François Marc, vice-président du conseil général chargé du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'annonce haut et clair: « En 2017, tous les Finistériens seront connectés à un vaste réseau de fibre optique. Le plan Wimax n'est que transitoire. C'est un dispositif de solidarité envers les 12% de Finistériens qui n'ont toujours pas accès au haut-débit. Nous assurons, en quelque sorte, le service minimum. Soit 2 mégabits. Un débit qui ne permet que la réception d'internet, pas la télévision. En urgence, nous pallions les carences des opérateurs privés qui, pour des raisons de rentabilité, ne sont pas intéressés par les zones blanches ».

Ce grand chantier hertzien a été confié à l'entrepri-

se Axione qui, il y a quelques années, a développé sur Quimper Communauté la fibre optique. Un partenariat public-privé a été signé pour six ans entre elle et le département.

Restait l'option NRA-ZO. « Trop cher. Sachant aussi qu'à terme, nous avons prévu de basculer dans le tout fibre optique ».

La fibre: 400 M€

François Marc en est persuadé: « Seul ce réseau permettra de faire face à la montée en puissance du volume des connexions. Il faut savoir que les besoins de débit doublent en moyenne tous les deux ans ».

Quid du financement de ce chantier évalué à

400 M€ ? Il sera financé par le Département, mais aussi par la Région. À quelle hauteur ? Nul ne le sait. Pour autant, la fibre continue de tisser sa toile souterraine en secteur urbain. Comme à Brest, en ce moment même.

« À long terme, que deviendra le réseau Wimax ? « Il pourra évoluer », prévoit François Marc. « Car il est assez facile de le booster à 7 ou 8 mégabits, en changeant les cartouches des antennes ».

Le conseil général entend aussi le mettre à disposition des utilisateurs nomades. Comme les millions de touristes qui fréquentent nos côtes, chaque année.

D.D.